

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES.

Par ligne Edition Semi-Quotidienne, premiere insertion, brevete... 50.00

PRIX D'ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. Edition Semi-Quotidienne, 12 mois... \$3.00

Feuilleton du "Constitutionnel"

LA LOUVE

DEUXIEME PARTIE.

LA SORCIERE

L. LE PONT-JOLI.

Baisse-toi, Vincent, baisse-toi! dit tout bas celui-ci, vois-tu voir!

—J'avais bien reconnu sa voix! fit-il en se parlant à lui-même. C'est la pauvre petite demoiselle Céleste...

Josille obéissant fit le tour des racines du grand chêne et entra dans la brousse.

—Qui prends-tu? demanda Josille. Je prends le Polduc.

—A moi donc le Polduc! Il n'y avait plus là de robe blanche pour servir leurs points de mire...

—Nous allons tirer ensemble, murmura Vincent, au troisième coup... y es-tu?

—J'y suis. —Un! compte Vincent, deux! Il se retournerait à la fois, étouffant dans leur gorge un cri de frayeur.

—Une main venait de se poser sur l'épaule gauche de Josille, une autre sur l'épaule droite de Vincent.

—Pas pour cette fois! dit-il en les relevant tous deux à la force de ses bras.

—Mordienne! fit Josille avec colère, j'avais le mien!

—Da quoi te mêles-tu? prononça-t-il en se serrant les dents et d'un ton de menace.

—De mes affaires, répliqua froidement l'inconnu.

—Qui es-tu? —Une ancienne connaissance.

Josille et Vincent se regardèrent. Le cerceau commença à graver la monté et se cachait déjà derrière les arbres.

—Je sais cela, dit l'inconnu. —Alain Polduc et Feydeau, son beau-père, reprit Vincent d'une voix étouffée par la rage...

—Je sais cela, répéta l'inconnu qui restait impassible.

—L'ajouta d'un ton de raillerie amère: —L'intendant Feydeau possède la moitié du pays entre Rennes et Fougères.

—E-tee pour cela que tu nous as empêchés de les tuer? —Non.

—Pourquoi Le nouveau venu étendit la main vers le massif au-dessus duquel se montrait la toiture niquée du moulin à vent.

—Parce qu'il y avait là quelque'un, répondit-il, pour ouvrir vos deux coups de fusil.

—Qui donc? —La Sorcière.

—Oh!... fit Josille sans encher sa frayeur, notre compte était bon!

—La Sorcière demeure là-bas sur la bande, grammaire-t-il.

—La Sorcière est là! prononça l'inconnu, dont la main étendue montrait toujours le moulin.

—Non, pas moi, mais elle que je sers, mon compagnon? —Tu sers donc une bien grande dame, L'inconnu ôta son masque de fourrure et répondit: —Je sers la Louve.

Sous le masque, il y avait un mâle et beau visage couronné de cheveux noirs bouclés. Vincent et Josille reculèrent en prononçant le nom de Josselin Guitan.

II TRIUMPHÉMINAT

Il y avait alors dans le pays de Rennes trois personnages mystérieux, trois femmes qui occupait un degré très-haut et presque égal à la curiosité publique.

Leurs positions dans le monde étaient bien différentes. La première menait à Rennes un véritable train de princesse; elle était la reine des fêtes du marché commandant pour le roi et sur un signe de sa belle main, l'intendant royal eût, dit-on jeté par les fenêtres, le cher contenu de son coffre-fort.

Cette héroïque maison de Porhoët était éteinte depuis des siècles. Tout le monde avait cela, mais personne ne songait à vérifier la généalogie de la comtesse Isaura. Elle prodiguait l'or à pleines mains.

Elle était merveilleusement belle, et Rennes tout entier, raffolé par le regard de ses grands yeux noirs, l'adorait comme une idole.

La seconde était connue sous le nom de la Sorcière. Tout ce qu'il y avait de bûcherons, de charbonniers et de sabotiers dans la forêt de Rennes, tremblait à ce nom.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

Elle avait rendu des oracles qui étaient à la connaissance de tous. Elle avait prédit la fin malheureuse des quatre gentilshommes bretons décapités à Nantes.

COMMERCE

Marché de Trois-Rivieres.

Trois-Rivieres, 26 Mai 1882

Corrigé tous les Lundis, Mercredis et Samedis

FARINES.

Farine de Blé, de la camp. \$ 0 à \$ 0

par 100 3 00 à 3 25

Farine d'avoine 2 40 à 2 60

Farine de Blé d'Inde 2 00 à 2 20

Sarrasin 2 00 à 2 25

VIANDRES

Bœuf à la livre 0 08 à 0 10

Lard do 0 10 à 0 12

Mouton au quartier 0 40 à 0 50

Agneau do 0 75 à 0 80

Veau à la livre 0 00 à 0 00

Veau frais par 100 5 50 à 6 00

Bœuf par 100 livres 4 00 à 5 00

Pâtates par minot 0 50 à 0 60

Sucre d'étable à la livre 0 9 à 1 00

Sirof d'étable au gallon 0 80 à 1 00

Miel à la livre 0 10 à 0 15

Œufs frais à la douzaine 0 15 à 0 20

Beurre frais 10 20 à 0 25

Beurre salé do 20 à 0 22

Saindoux do 0 13 à 0 15

Fromage do 0 15 à 0 17

Lin do 0 02 à 0 00

GRAINS

Blé par minot 1 20 à 1 50

Pois do 0 90 à 1 30

Orge do 0 50 à 0 90

Avoine do 0 35 à 0 50

Sarrasin do 0 50 à 0 40

Lin do 1 00 à 1 70

Mail do 2 00 à 2 00

Blé-d'Inde par minot 0 80 à 0 90

VOLAILLER

Dindes au couple 1 50 à 2 00

Oies au couple 0 80 à 1 00

Canards au couple 0 45 à 0 50

Poules au couple 0 60 à 0 80

Poulets au couple 0 50 à 0 50

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montreal, 26 Mai 1882.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par les Clercs du Marché Bonsecours.

LAITERIE

Beurre frais à la livre 0 30 à 0 22

Beurre salé 0 18 à 0 20

Fromage à la livre 0 15 à 0 17

LÉGUMES.

Pommes au baril 3 50 à 5 80

Pommes fameuses 0 00 à 0 00

Patates au sac 0 90 à 1 00

Fèves par minot 1 10 à 1 12

Navets jaunes par brl 0 60 à 0 00

Oignons rouge par brl 2 00 à 3 50

De blanc par minot 0 00 à 0 00

Carottes do 0 00 à 0 00

Carottes do 0 00 à 0 00

Betteraves do 0 00 à 0 00

Choux pardouzaine 0 00 à 0 00

VIANDRES.

Bœuf à la livre (steak) 0 10 à 0 15

Do à soupe 0 05 à 0 07

Bœuf salé 0 12 à 0 15

Jambon à la livre 0 10 à 0 12

Lard do 0 11 à 0 14

Mouton par livre 0 06 à 0 10

Veau do 0 00 à 0 00

Agneau par do 0 00 à 0 00

Lard frais par 100 lbs 9 05 à 10 00

Bœuf par 100 lbs 4 00 à 5 50

Viandes 0 20 à 0 25

VOLAILLER

Dindes à la livre 0 10 à 0 12

Dindes (vieux) au couple 2 50 à 3 00

Dindes (jeunes) do 0 80 à 0 90

Oies do 0 05 à 0 09

Oies à la livre 0 08 à 0 09

Canards au couple 0 60 à 0 08

Poules do 0 80 à 1 00

Poules à la livre 0 00 à 0 00

FARINES

Farine de blé, campagne par 100 lbs 3 50 à 3 60

Farine d'avoine 2 40 à 3 60

Farine de blé-d'Inde 1 55 à 1 65

Sarrasin 2 00 à 2 15

Blé par minot 1 39 à 1 45

Pois do 0 85 à 1 00

Orge do 0 60 à 0 70

Sarrasin do 1 20 à 0 08

Lin do 0 00 à 0 30

Mail do 3 50 à 6 20

Blé-d'Inde par minot 0 00 à 0 05

Avoine à la poche 0 30 à 1 00

DIVERS.

Sucre d'étable à la livre 0 10 à 0 13

Sirof d'étable au gallon 0 00 à 1 20

Miel à la livre 0 12 à 0 16

Œufs frais à la douzaine 0 08 à 0 15

Poissons frais 0 08 à 0 10

Saindoux au sac 0 00 à 0 00

Canards (sauvages) au couple 0 50 à 0 60

Do noir do 1 00 à 1 50

Faveurs pardouzaine 3 50 à 3 70

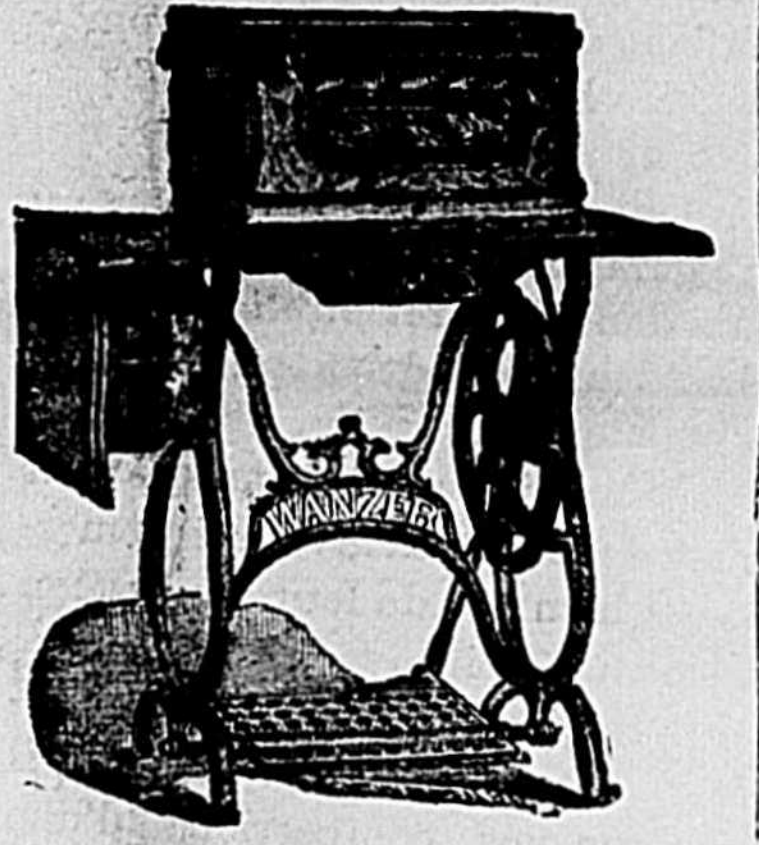
Bécaune au couple 1 00 à 1 20

Pigeons domestiques au couple 0 20 à 0 25

Perdrix au couple 0 48 à 0 68

Tourterelles à la douzaine 0 00 à 0 00

Grande Victoire



No. 194 Rue Notre Dame TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO.

Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit.

Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada. On ne leur connaît pas de rivales quant à la durée, la facilité de l'opération et l'étendue de l'ouvrage.

Un grand nombre d'outils font partie de cette machine, de façon à pouvoir broder (braider), ourler, poser des bordures à plisser.

U. P. BUREAU & CIE, AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880

Messieurs.—Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai.

Un grand nombre d'outils font partie de cette machine, de façon à pouvoir broder (braider), ourler, poser des bordures à plisser.

Nous aurons toujours un bon mot à dire en faveur de la machine à coudre WANZER et nous vous souhaitons le succès que vous méritez.

SEUR SAINTE-LEOCADIE, Congrégation de Notre-Dame.

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile aigüilles, Huile navette pour tous les différents sortes de machines.

De plus, il se charge de réparer toutes sortes de machines à très-bas prix, un mécanicien est attaché à l'établissement.

Référence de St. Maurice.—Oscar Du bois, cordonnier.

Références des Vieilles Forges.—Antoine Loranger, Ovide Camirand Plouf Beauchemin, Elmyre Sayer.

Référence de Béancourt.—George Rheauff.

Références de St. Grégoire.—Denis Bélieveu, Isid Bergeron, Gédéon Bergeron, Pitre Charron, Victor Houde, Dme Brulé, modiste, Bunj. Prince, Noël Leblanc, J. A. Poirier.

Références à Yamachiche.—Augustin Giguère, Alphonse Lord.

Référence de Nicolet.—Jean-Baptiste Brassard.

Référence de St. Etienne des Grés.—Pélie St. Onge.

Référence de St. Cletistin.—Dinas Bélieveu.

Référence de Maskinongé.—George Lemyr.

Référence de St. Stanislas.—Jos Eugène Charest, Léopold Trudel, Frs. Xavier Despins.

Références de la Rivière-du-Loup.—Dme R. L. Thérien, Capt Garceau.

Le soussigné sollicite respectueusement une visite à son magasin No. 194 Rue Notre-Dame, où il tient un assortiment complet de Machines à Coudre, des célèbres Manufactures Wanzer & Co, et Singer Canadien de Lawlor qu'il peut vendre aux prix les plus réduits.

U. P. BUREAU & CIE, Agents J. N. DUROCHER, Agent Voyageur, 27 Juin, 1881.

Chemins de Fer de Q. M. O. & O.

Changeement d'Heures.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains circuleront comme suit:

Table with 3 columns: Mixte, Malle, Express

Départ de Hochelaga pour Ottawa... 8.20 PM 8.30 AM 5.00 PM

Arrivée à Ottawa... 7.55 AM 1.20 PM 9.50 "

Départ de Ottawa pour Hochelaga... 10.00 PM 8.10 AM 4.55 "

Arrivée à Hochelaga... 9.45 AM 1.00 AM 9.45 "

Départ de Hochelaga pour Québec... 6.40 PM 3.00 PM 10.00 "

Arrivée à Québec... 8.00 AM 9.50 PM 6.50 AM

Départ de Québec pour Hochelaga... 5.30 PM 10.00 AM 10.00 PM

Arrivée à Hochelaga... 7.30 AM 4.50 PM 6.30 AM

Départ de Hochelaga pour St. Jérôme... 6.00 PM 7.45 "

Arrivée à St. Jérôme... 6.45 AM 9.00 "

Départ de St. Jérôme pour Hochelaga... 5.15 PM 7.40 "

Arrivée à Hochelaga... 6.20 AM 8.50 "

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Ferails le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les trains allant et venant d'Ottawa font coïncidence avec les trains allant et venant de Québec.

Les trains du dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.</



Sir Hector Langevin à Trois-Rivières.

Sir Hector Langevin, attendu à Trois-Rivières mardi soir, comme nous l'avons annoncé lundi, est arrivé par le convoi de six heures et demie.

Une députation de citoyens, dès six heures, était rendue à la gare pour recevoir Sir Hector qui se rendit immédiatement à l'Hôtel Dufresne pour prendre le souper. Il y avait grande assemblée à 7 1/2 hrs. à l'Hôtel-de-Ville.

Malgré une pluie battante, quand Sir Hector fit son entrée dans la salle, peu après huit heures, il n'y avait pas moins de 800 personnes réunies à l'Hôtel-de-Ville pour entendre celui qui nous représente aux Communes depuis trois ans et demi.

Sir Hector prit place sur la scène, accueilli par les applaudissements de tout l'auditoire. Nous avons remarqué à ses côtés MM. J. Dean, J. B. Normand, Alex. Baptist, Montplaisir, J. Baptist, P. A. Boudreau, Raynar, N. L. Denoncourt, G. Balcer, Vanasse et Elz. Gérin.

M. Vanasse lut alors à Sir Hector Langevin une réquisition signée par plus de 1,000 électeurs de la division, le priant de se porter de nouveau candidat.

Le format de notre journal ne nous permet pas de rapporter le discours de Sir Hector en entier; nous nous bornerons à en donner une faible analyse, aussi exacte que possible.

Le ministre des Travaux Publics est heureux de la démarche de la grande partie des électeurs de Trois-Rivières et les en remercie cordialement; car il voit dans cette démarche l'approbation de sa conduite parlementaire.

En 1878, il aurait pu choisir entre notre division et d'autres comtés; mais il est venu de préférence à Trois-Rivières, parce qu'il fut touché de la manière spontanée avec laquelle la candidature lui était offerte.

Plusieurs comtés, notamment Dorchester, qu'il a déjà représentés, et même la division de Rimouski, qui l'a repoussé jadis, mais contre laquelle il n'a pas gardé de rancune, l'ont demandé cette année; mais il croirait manquer de reconnaissance s'il hésitait un seul instant à accepter de nouveau la candidature dans Trois-Rivières.

Sir Hector passe ensuite aux questions politiques du jour.

La politique qu'il promettait en 1878 est celle qui a été suivie, et l'on connaît quelle a été le résultat: la prospérité générale du pays. Il peut en parler en connaissance de cause, car dans le voyage qu'il a fait l'été dernier par tout le pays, il a constaté qu'à une perturbation générale dans les affaires a succédé l'activité dans le commerce, les industries et l'agriculture, bref, la prospérité générale.

Le gouvernement vient de faire dissoudre le parlement, quand il pouvait rester au pouvoir 17 mois de plus, les ministres touchent leurs émoluments. Voici le motif de cette détermination.

Le gouvernement s'est dit: Regardons à l'intérêt du pays avant celui du parti. Il faut que le peuple se prononce sur la politique nationale. Bien des capitales ne se sont pas lancées

dans le mouvement parce que—grâce aux diatribes de nos adversaires—ils ne sont pas encore sûrs que le peuple est en faveur du système inauguré en 1878. Eh! bien, demandons au peuple de l'affirmer de nouveau.

Le tarif protecteur n'augmente pas, quoiqu'on en ait dit, le prix des marchandises. L'on manufacture chez nous des objets qui coûtent aussi bon marché qu'avant 1878, et, avantage extraordinaire, notre argent au lieu de passer à l'étranger reste dans le pays, ce qui fait notre prospérité.

L'état de nos finances en est la meilleure preuve. Au lieu d'un déficit de 7 à 8 millions de piastres que nous aurions eu à constater avec la politique du libre échange, avec le tarif protecteur, en deux années, nous arrivons avec un surplus de dix millions de piastres, et toutes nos dépenses sont payées.

On dit que l'ouvrier paie plus cher les articles de consommation. On est le mal, si par l'augmentation de son salaire, tout en payant plus cher, il lui est possible de faire plus d'économies que par le passé.

En 1878, tout le monde était effrayé de voir la construction du chemin de fer du Pacifique par le gouvernement, une entreprise qui devait coûter au-delà de cent millions.

Le gouvernement trouvant ces craintes légitimes, a pris le moyen de faire construire le chemin par une compagnie, en lui accordant un subside en argent et en terres. Il a été assez sage cependant, pour se réserver la plus grande partie des terres dans le Nord-Ouest, ce qui lui permettra de se rembourser et nous aurons ainsi un chemin qui ne nous aura rien coûté.

Tout le monde sait, en effet, le grand courant d'émigration qui se dirige vers le Nord-Ouest. Pour s'en convaincre, il suffit de constater par la statistique que dans les cinq premiers mois de l'année courante, il s'est dirigé vers ses parages plus d'émigrants que dans tout le cours de l'année dernière, tant au pays qu'aux États-Unis. Ces émigrants nous arrivent avec des capitaux, quelques-uns avec des milliers de louis; ils achètent des terres, paient des taxes, par conséquent contribuent au revenu. Voilà comment il se fait que malgré l'augmentation des dépenses, chaque habitant paie moins de taxes.

C'est ainsi que le gouvernement a aboli cette année la taxe sur le thé, le café, le tabac, les journaux etc. Les pêcheries seules n'étaient pas protégées. On a représenté au gouvernement que par le traité de Washington, les américains pêchant dans nos eaux, créent une concurrence désastreuse à nos pêcheurs, quoiqu'une partie du marché américain leur soit ouverte. Le gouvernement a fait droit à cette réclamation au moyen d'un bonus qui sera payé tous les ans aux possesseurs de bateaux pour la pêche.

Sir Hector aborde la question du havre de Trois-Rivières.

L'été dernier, quand il est venu visiter ses électeurs, on lui a fait comprendre que la ville ne pourrait jamais progresser tant que son port sera d'un accès aussi difficile. Il a compris qu'on avait raison, et maintenant l'on devra lui rendre cette justice qu'il a fait son devoir.

Une commission a été créée, et il n'a aucun doute que cette commission portera ses fruits. Outre la commission, \$25,000 ont été mises dans les estimés pour les améliorations du havre et une autre somme de \$50,000 pour le déblaiement du chenal. Il a également obtenu la construction d'estacades nouvelles, la reconstruction, en quelque sorte, des Vieilles Casernes. Cet édifice a été agrandi; mais il prévoyait que les affaires devaient augmenter rapidement à Trois-Rivières.

Il est maintenant convaincu que si le progrès ne nous arrive pas, ce sera notre faute et non celle du gouvernement. Mais il sait que nous avons des hommes qui feront valoir ces améliorations et que l'avenir est gros de promesses pour notre ville.

A nous de montrer si nous sommes satisfaits du gouvernement et de notre député, car il nous a obtenu plus même que nous avions demandé. Il ose donc espérer que Trois-Rivières lui continuera sa confiance. Il ne fait pas de promesses; les hommes publics qui promettent sont toujours ceux qui tiennent le moins. Son passé est une garantie qu'il travaillera toujours dans l'intérêt public en général et dans celui de ses constituants en particulier.

Des ambitions légitimes se sont mises de côté en sa faveur; il remercie ces hommes de leur abnégation et les en félicite.

Sir Hector s'excuse de ne pas répéter son discours en anglais; il sait que nos compatriotes d'une autre origine parlent tous le français. Cependant, il se fait un devoir de le remercier dans leur langue.

Après avoir parlé quelques minutes en anglais, Sir Hector prend son siège au milieu des applaudissements de tout l'auditoire.

De l'avis de tout le monde, Sir Hector a prononcé mardi un maître discours, rempli de faits, clair, concis et à la portée de tout le monde.

M. Gérin, appelé par l'assemblée, s'est fait l'interprète de l'auditoire pour remercier Sir Hector d'avoir accepté la candidature.

L'assemblée a appelé ensuite M. P. A. Boudreau qui a déclaré qu'après le discours de Sir Hector, il n'aurait pas l'audace de traiter la politique du jour. M. Boudreau a cependant fait un chaleureux appel aux électeurs de la division et a terminé en disant que la division se suiciderait elle-même, qu'elle travaillerait contre ses propres intérêts, si elle n'élistait pas Sir Hector par acclamation.

L'assemblée s'est ensuite dispersée.

Comte de Champlain.

La lutte est engagée sur toute la ligne, et chaque jour amène des candidatures nouvelles. Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui celle de M. Pierre Narcisse Massicotte, dans le comté de Champlain.

Dans la campagne qui commence, nous avons un devoir à remplir, celui de prendre part à la lutte dans tous les comtés du district, et nous ne faillirons pas à la tâche. Nous débutons aujourd'hui par le comté de Champlain. Mais avant d'entrer dans le vif de la question, nous voulons bien définir, une fois pour toute, notre position.

Le député sortant, M. Montplaisir, est un conservateur, partisan de l'administration actuelle. Il en est ainsi de M. Massicotte. Conservateur de vieille souche qui a donné en mainte et mainte circonstance des preuves de sa fidélité, M. Massicotte se présente comme tel, et en cette qualité, il s'engage de toutes ses forces, de la manière la plus formelle, à soutenir, s'il est élu, l'administration actuelle.

En homme pratique et intelligent, M. Massicotte a constaté tous les avantages de la politique nationale, il en a vu les résultats, comme tous les habitants du pays, il en a bénéficié même; c'est donc en connaissance de cause et parfaitement éclairé, qu'il se prononce en faveur du gouvernement de Sir John A. Macdonald.

Nous voilà en face de deux candidatures qui se dessinent sous les mêmes couleurs. Il ne reste donc qu'une question de personne, de savoir des deux candidats lequel a plus de titres aux suffrages populaires.

"Un homme public qui ne commet aucune faute, s'abstenant ce-

pendant de faire le bien, a dit un diplomate, ne remplit pas son devoir parce qu'il doit faire le bien." C'est en deux mots l'histoire politique de M. Montplaisir. Depuis qu'il est en chambre, il s'est contenté de voter fidèlement, nous l'avons, avec le ministère; mais personne ne peut dire qu'il ait travaillé un seul instant dans les intérêts du district en général et de son comté en particulier. Il a fait preuve d'une négligence et d'une apathie impardonnables, sans même daigner répondre aux lettres qui lui étaient adressées.

M. Pierre Narcisse Massicotte ne peut pas invoquer un passé politique, mais il a pour lui plusieurs titres qui le recommandent au choix des électeurs. Etant reconnu que M. Montplaisir n'est plus possible dans le comté de Champlain, nous sommes fermement convaincu que les électeurs de cette division, en envoyant en chambre M. Massicotte, ne pourraient faire un choix plus judicieux, et nous nous rangeons de tout cœur à cette candidature.

M. Massicotte demeure à Ste Geneviève de Batiscan, où il est fort estimé, comme dans toutes les autres parties de la division du reste. Preuve de ce que nous avançons, il a été maire de sa paroisse pendant six ans. Lieutenant-colonel du 60e bataillon, il a doté celui-ci d'un magnifique corps de musique. Il est magistrat, ce qui prouve son intégrité. Sans connaître le latin, il possède cependant une bonne instruction commerciale et pratique. Ajoutons que l'aqueduc et le pont de Ste. Geneviève sont ses œuvres, et l'on aura déjà des raisons suffisantes pour élire M. Massicotte. Car enfin, s'il a su rendre des services signalés, simple citoyen de son comté, nous avons raison de croire que, rendu en chambre, il travaillera d'une manière efficace dans les intérêts de ses constituants.

Les électeurs du comté de Champlain ont donc tout à gagner en élistant M. Massicotte.

Comté de St. Maurice.

Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr. Désaulniers brigue de nouveau les suffrages des électeurs du comté de St. Maurice. Nous espérons qu'il sera élu par acclamation. Dans un prochain numéro nous aurons occasion d'en dire un mot.

ACTUALITES

Nous lisons dans le *Monde*: Un télégramme envoyé hier de Paris par M. Gustave Drolet à M. de Montigny annonce que le général de Charette s'est embarqué, samedi, au Havre pour le Canada. M. de Charette assistera, au mois de juin, à la réunion des zouaves pontificaux canadiens, ses anciens soldats.

Un travail récent donne le recensement des populations du monde, les chiffres sont comme suit: Europe 315,000,000; Asie, 834,000,000; Afrique, 205,000,000; Amérique, 95,000,000; Australie et Polynésie 5,000,000. Régions Polaires, moins de 1,000,000. Total, 1,455,500,000, étant une augmentation de 16,000,000 sur le dernier recensement.

Les actionnaires du Pacifique canadien ont ratifié mardi, la vente de la section Ouest du chemin de fer du Nord.

Le contrat sera passé le premier juin prochain.

Un nouveau ministère vient d'être formé dans la province du Nouveau-Brunswick.

Premier ministre, l'honorable M. Hannington, (sans portefeuille)

Hon. P. A. Landry, secrétaire provincial.

Hon. Colter, commissaire des Travaux Publics.

Hon. McLeod, procureur-général.

Les élections locales auront lieu le 22 Juin.

L'Événement, de Québec, dit: Il parait certain maintenant que le *Peruvian* a été sorti des glaces par le *Newfoundland*. Il est arrivé à Québec avant hier avec 1100 passagers. Le steamer *Ontario* est entré dans le port, mercredi. Il avait 17 passagers de cabine, 17 intermédiaires et 600 d'entrepont.

Nous avons appris avec plaisir, dit la *Minerve*, la nomination de M. le Dr H. E. Desrosiers, professeur à l'Université Laval, comme gouverneur à vie de l'hôpital Notre Dame.

M. le Dr Desrosiers est un de nos jeunes médecins les plus distingués. Il est digne de ce poste de confiance qu'il remplira parfaitement.

M. Desrosiers est un neveu de sir George Cartier.

Plusieurs membres du Cercle Provencher, se sont réunis hier soir, pour former un club de *Base Ball*. Le résultat des élections a été comme suit: Président, Jacques Bureau; Secrétaire, Roch Jetté; Capitaine, Georges Leconte.

Le Manitoba

L'Événement aura désormais huit pages, au lieu de quatre, le samedi, et son édition hebdomadaire en aura douze au lieu de huit.

Nous félicitons notre confrère de Québec de son innovation, qui est une preuve de l'encouragement qu'il reçoit du public, et lui souhaitons de nouveaux succès.

Les grits de la province de Québec peuvent-ils expliquer comment il se fait que sous le régime soi-disant réformiste, les canadiens-français, les ministres mêmes, n'avaient pas l'ombre d'influence auprès de M. McKenzie qui les menait comme bon lui semblait, tandis que sous le régime conservateur, nos compatriotes canadiens-français ont assez d'influence pour que le *Globe* et ses pareils en fassent un crime à Sir John A. McDonald?

Les brefs pour les élections générales dans la province de la Nouvelle Écosse ont été lancés. La présentation des candidats et la votation auront lieu aux mêmes dates que pour les élections fédérales.

Son Excellence le gouverneur général se rendra à Halifax, dans quelques jours, pour y attendre l'arrivée de Son Altesse Royale la princesse Louise.

Les messieurs suivants ont été nommés membres du Conseil Législatif du Nouveau-Brunswick. Archibald F. Randolph, président de la Banque du Peuple de Frédéricton; Allan A. Davidson, M. P. P., Newcastle; William B. Beveridge, M. P. P., Andover; Geo. F. Hill, M. P. P., St Etienne; Ambrose D. Richard, avocat, Dorchester; Frank Wood, M. P. P., Welsford, comté de Queen.

Les libéraux, qui se donnent maintenant comme les amis de la cause de l'indépendance commerciale, n'ont cessé d'entraver, depuis deux ou trois ans, les mouvements que le cabinet fédéral a fait dans ce sens. Ont-ils assez chicané sur le salaire de sir A. T. Galt, nommé commissaire général du Canada à Londres! Et tout récemment, ont-ils assez crié contre la nomination d'un agent à Paris! Cependant, avec le système proposé par M. Blake, il nous faudrait des légations dans presque chaque pays d'Europe. Et l'on sait, par les fameux comptes de M. J. X. Perrault à Philadelphie, ce que nous coûteraient ces légations en temps de régime libéral!

Guiteau vient de voir lui échapper la dernière chance de salut qui lui restait, La Cour du Banc, en qui il avait une si grande confiance, a rendu contre lui son verdict définitif. Un nouveau procès lui est refusé, et le jugement le condamnant à mort est confirmé.

Ainsi donc, Guiteau sera exécuté le 30 juin prochain, à peu près à l'anniversaire du jour où il a assassiné le Président Garfield.

Nous lisons dans le dernier numéro de la Gazette des Campagnes publiés à Ste Anne de la Pocatière:

Un curé le plus malicieusement conditionné—Plusieurs journaux français de la Province de Québec et quelques uns publiés aux États-Unis, ont annoncé à leurs lecteurs la nouvelle suivante:

"Paroisses dépeuplées.—On rapporte qu'une couple de paroisses en arrière de St-Roch des Aulnaies

sont entièrement dépeuplées par l'émigration. Les curés se sont vus forcés de fermer les églises et d'abandonner ces paroisses."

C'est un mensonge malicieux et bien propre à affliger le cœur des catholiques de cet endroit du comté de l'Islet.

D'abord nous devons dire qu'en arrière de St-Roch des Aulnaies il n'y a qu'une église: celle de Ste-Louise des Aulnaies. Ceux qui ont assisté aux offices religieux de cette paroisse sont loin de croire qu'il faille y fermer l'église, puisqu'elle est à peine suffisante pour contenir la population qui chaque dimanche assiste à la Messe. La plupart des cultivateurs de cette paroisse sans être riches jouissent d'une certaine aisance dont ils n'ont pas à se plaindre. Voudrait-on parler de St-Aubert, paroisse voisine de Ste-Louise, en arrière de St-Jean Port Joli? Dimanche dernier nous assistions à la Messe de cette paroisse, et nous pouvons même dire que ce jour là, plus de six cents personnes assistaient aux offices. Dans cette même paroisse il y a un magnifique couvent où 95 jeunes filles y reçoivent l'instruction, parmi lesquelles vingt-sept pensionnaires. Cet état de chose bien consolant n'est assurément pas de nature à forcer le curé de cette paroisse à abandonner son église. Voudrait-on parler de la paroisse de St-Eugène? Lundi dernier, nous assistions à une messe en l'honneur de St-Isidore que les membres du Cercle agricole, de cette paroisse, faisaient chanter et à laquelle assistaient plus de 500 personnes. Cette paroisse de même que celle de St-Aubert, ne peuvent qu'augmenter en population. Il en est de même des paroisses de St-Cyrille, de St-Pamphile et de Ste-Perpétue. Nous parlerons tout particulièrement des paroisses de St-Aubert et de St-Eugène dans le prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*.

Par cette réfutation de notre part, nous ne doutons pas que les journaux qui ont publié la fausse nouvelle que nous avons signalée, s'empresseront de la contredire au plus tôt, pour l'honneur de notre religion et de notre pays.

Nous avons maintenant des Canadiens-français qui se distinguent un peu partout et font parler d'eux. Aux États-Unis Desève et Lavallée, sont très populaires et les journaux américains ne leur ménagent pas les éloges. Nous ne parlons pas de l'Albani dont la réputation est universelle. A Rome, dans les collèges où toutes les nations sont représentées par leurs talents les plus brillants, les élèves de de l'université Laval font honneur au nom canadien.

A Paris même, depuis quelques années, des élèves Canadiens-français se sont distingués. On se rappelle que dans un grand concours qui eut lieu, l'année dernière, le Dr Brodeur arriva l'un des premiers.

A Marseille les frères Brodeur, cousins de celui dont nous venons de parler, ont beaucoup de succès comme dentistes et vont dans la meilleure société.

Le Dr. Dupont, l'un des meilleurs élèves de l'université Laval de Montréal, vient de se marier à Paris dans une excellente famille. Il étudiait à Paris depuis deux ans et devait revenir ce printemps occuper une chaire de professeur à l'université de Montréal. La femme a vaincu l'université. Après ce qui s'est passé on croyait Laval invincible, mais qui peut résister à la femme? —*La Tribune*.

CORRESPONDANCE.

Monsieur l'Éditeur,

Il existe depuis bien longtemps à Trois-Rivières une nuisance publique dont on s'est déjà plaint bien des fois, mais qui cependant semble s'accroître de jour en jour au lieu de disparaître ou du moins de diminuer, ce sont les chiens, ces êtres toujours inutiles, souvent nuisibles et quelquefois même dangereux qui pullulent aujourd'hui dans les rues, dans nos cours et même jusque dans nos demeures privées, comme une peste qu'on ne saurait conjurer.

Il serait pourtant assez facile, je crois, de mettre un frein à cette égrégance détestable et voilà pourquoi je désire attirer l'attention spéciale de notre Conseil de-ville et de tous les officiers municipaux sur ce sujet, embarras qui menace de devenir une vraie calamité si l'on n'y apporte remède.

Comme l'on est actuellement à faire un nouveau rôle d'évaluation et de cotisation, j'invite messieurs les estimateurs et cotiseurs à s'enquérir soigneusement du nombre de chiens dans chaque demeure et de les enlever au rôle d'évaluation, de plus

s'ils apprennent qu'ils ont été trompés par quelque propriétaire ou possesseur d'un chien, d'en faire de suite rapport au conseil et que celui qui aura commis la fraude soit immédiatement poursuivi, et que le chien ou les chiens ainsi gardés en contrebande soient immédiatement tués ou confisqués et vendus au bénéfice de la corporation.

Il existe bien un règlement qui oblige chaque propriétaire d'un chien de payer une taxe de deux piastres par année pour chacun de ces animaux domestiques, mais il faut dire qu'un trop grand nombre de personnes éludent la loi et s'exemptent de cette taxe en faisant de fausses déclarations aux estimateurs ou en cachant leurs chiens, quand ils sont pour passer à leur domicile, c'est un mal auquel il faut de suite remédier.

De plus, chaque chien devrait avoir continuellement autour du cou un collier sur lequel serait gravé en lettres lisibles le nom du propriétaire ou du possesseur d'icelui, et il faut qu'il soit permis à tout individu de tuer ou de confisquer sur le champ tout chien qui serait rencontré soit dans les rues, soit sur les places publiques, ou dans aucune cour ou jardin, sans être pourvu de cette marque distinctive; s'il n'existe aucun règlement à cet effet, que notre conseil-de-ville se hâte d'en promulguer un et il aura l'approbation de tous les citoyens qui aiment la justice et le bon ordre.

Je connais des familles pauvres, souvent à la mendicité, et qui gardent et nourrissent trois, quatre et même jusqu'à six chiens pour lesquelles elles n'ont jamais payé un seul centin à la corporation, ni pour les dommages que ces malotrus causent à leurs voisins ou aux étrangers.

Il est grandement temps que les autorités y songent sérieusement, qu'on apporte un remède efficace à cette nuisance publique, sinon, moi pour un, je déclare guerre aux chiens et guerre à mort, en tout temps et en tout lieu.

Votre etc. UN CITOYEN.

Notes Locales.

Le Club conservateur, de cette ville, a présenté mercredi après-midi, une adresse de bienvenue à Sir Hector Langevin. Le manque d'espace nous force à remettre la publication de cette adresse au prochain numéro.

M. S. X. Cimon était en cette ville mardi. M. Cimon est venu visiter les manufactures de fuscaux et de papier de notre ville, car il est sur le point d'implanter cette industrie dans son comté.

Nous aurons mercredi prochain, le 31 du courant, la bonne fortune d'aller applaudir un drame à grand spectacle intitulé: Les deux orphelins, qui sera donné à l'Hotel-de-Ville par une compagnie dont la réputation est universellement connue avec avantage aux Etats-Unis.

Voici ce que dit de cette représentation le New-York Herald, le plus grand journal américain.

"La représentation Des deux orphelins au Théâtre Booth, hier soir, a été accueillie avec un enthousiasme dévorant. Ce fameux drame a été acclamé par un auditoire d'élite qui encombra littéralement le vaste théâtre, et qui a ému jusqu'aux larmes par le jeu sympathique des acteurs."

Nous engageons nos lecteurs à lire l'annonce que nous publions dans une autre colonne, et nous n'ajoutons aucun commentaires après le témoignage que nous venons de citer.

Mercredi, jour de la fête de la reine, des drapeaux flottaient sur tous les édifices publics, sur bon nombre de magasins et résidences privées. A midi, salut royal par une salve de vingt-et-un coups de canon. Les gamins s'en sont donnés à cœur joie avec le pétard, dont la légère détonation s'est fait entendre tout le long du jour.

Le Journal des Trois-Rivières est entré lundi dans la dix-huitième année de son existence. Nous souhaitons au confrère, qui a toujours combattu les bons combats, d'atteindre aux dernières limites de la vieillesse.

Sir Hector Langevin est parti mercredi soir à cinq heures et demie par train spécial pour Québec. Dans le cours de la journée, il a visité les principaux édifices publics de notre ville.

La brigade de feu lui a donné une idée de son savoir-faire et de la

valeur de notre aqueduc, en lançant l'eau à deux jets jusque sur la croix du clocher de l'église paroissiale.

Mr. J. W. Walker, de Waterloo, Ind., a souffert durant quinze ans d'un rhumatisme; après avoir fait usage d'un grand nombre de remèdes sans en éprouver de soulagement, il fut enfin guéri par l'Huile St. Jacob. Il se sent tout rajeuni.

Demandez le Sirop des Enfants du Dr. Codere. Reconnu par les meilleurs médecins de la Puissance ce

La vigne remplacée par la betterave.

On ne saurait donner assez de publicité à toutes les découvertes qui intéressent particulièrement la première de toutes les industries, l'industrie agricole.

Tout le monde sait, nous l'avons dit, les pertes énormes qui ont été éprouvées par notre agriculture nationale à la suite des ravages du phylloxera; plus de la moitié des vignes françaises a disparu, et nul ne saurait prévoir le terme des déprédations du terrible dévastateur. C'est au point que pour ne parler que des alcools, la France, qui fut pendant de longues années comme le réservoir du monde entier, devient aujourd'hui tributaire des pays étrangers.

En présence d'un pareil désastre et d'un tel envahissement des produits exotiques, un agronome courageux dont les travaux ont déjà reçu la sanction et les encouragements des Sociétés savantes, après bien des-essais infructueux pour conjurer le mal est parvenu, non à le dompter, mais à le tourner. Abandonnant donc la vigne à son malheureux sort, il s'est demandé si l'on ne pourrait pas trouver, dans un autre végétal, les éléments de prospérité qui nous font défaut par la disparition du précieux arbuste.

Cette plante est aujourd'hui toute trouvée et c'est notre Betterave rouge, sans rivale dans le monde entier par ses qualités incomparables qui serait appelée à recueillir l'héritage de la vigne.

Nous avons mentionné la propriété que possède la betterave de donner une boisson hygiénique, un vin de betterave, capable de suppléer au manque de vin pur de raisin; nous tenons à faire ressortir ses qualités d'ailleurs connues depuis longtemps de produire des alcools, ces alcools, dont l'industrie a, de nos jours, un si pressant besoin, à travers les transformations indéfiniment multipliées de la vie contemporaine.

Au milieu de la crise que traverse notre agriculture, il importe plus que jamais de veiller à tous les points d'attaque du sol national, L'Amérique, l'industrielle Amérique, nous envahit de toutes parts, sachons résister à cet impétueux courant d'importation avec les armes pacifiques du progrès et de la civilisation. La presse française, la presse européenne ne peuvent refuser leur concours à cette œuvre de défense internationale.

En l'état, l'élan est donné; notre Betterave commence à pénétrer partout et les nouvelles qui nous parviennent sur cette culture sont des plus rassurantes; la plante se présente bien et permet de compter sur un bon résultat.

Dans le but de vulgariser cette plante et de développer l'industrie, de la distillerie le propagateur se met gratuitement à la disposition des agriculteurs pour leur fournir les graines dont ils auraient besoin.—On peut donc s'adresser en toute confiance à M. AUGUSTE DELAUL, Agronome, à Gardanne, près Marseille (France).

L'Onguent et les Pilules de Holloway.—Infirmités extérieures, Avant la découverte de ces incomparables remèdes, un grand nombre de maladies, ulcères etc etc, étaient réputés incurables, parce que le traitement employé ne convenait pas au genre de maladie. Les Pilules de Holloway ont pour effet de guérir le patient graduellement et radicalement sans qu'il soit privé de sortir de chez lui pour vaquer à ses occupations ordinaires. L'onguent et les Pilules enrichissent le sang et le purifient.

Décès.

En cette ville, Louis François Jean-Baptiste âgé de 6 ans décédé le 17 et Jean Philippe Edouard, âgé de 18 mois, décédé le 20 du courant, tous deux enfants de Alfred Désilets, Ecr. Protonotaire.

Nous présentons à M. Désilets nos sincères condoléances dans le malheur qui le frappe.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équivaque, l'Inflammation du Goulier, Entorses et Foulures, Brûlures, Échaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendus Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

HOTEL-DE-VILLE

Mercredi, 31 Mai 1882

Première apparition en cette ville de la célèbre actrice

KATH CLAXTON

SUPPORTÉE PAR

MRS. A. STEVENSON

SIR RANDAL ROBERTS ET

HENRIETTA VADERS

—ET SA—

SUPERBE COMPAGNIE

Dans le grand Drame français

LES 2 ORPHELINES

Scènes ravissantes, Élégantes, Gardes-Robes

Spectacle Choisi

PRIX D'ADMISSION :

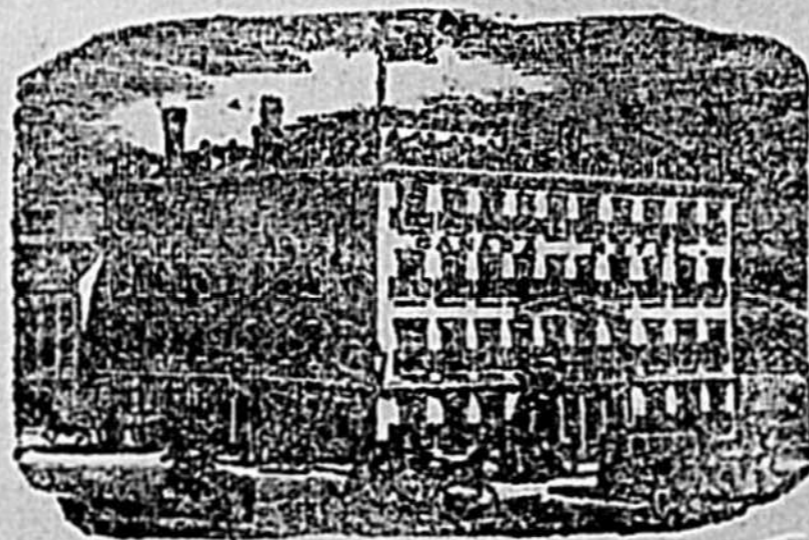
Sièges Réservés.....75 cts.

Parquet.....50 cts.

Galleries.....25 cts.

Billets en vente et sièges réservés chez MM. Hœrner & Williams, Pharmaciens.

Hotel du Canada



17, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

RAPIN & PIUZE

PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popularité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veulent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent espérer une large part du patronage public.

RAPIN & PIUZE, PROPRIETAIRES.

22 Mai, 1882.—1a.

AVIS.

Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Les hommes d'affaires, Négociants et Industriels, qui désirent faire partie de la Chambre de Commerce, sont priés de faire parvenir leur demande par écrit au soussigné, ou bien d'enregistrer leur nom dans le livre ouvert à cette fin, en son bureau, rue Alexandre No 1, d'ici à la fin du mois.

Par ordre, GEORGES BALOER Secr.—Trés.

Trois-Rivières le 20 Mai 1882.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières

COUR SUPERIEURE

EN VACANCE.

No. 261.

Le dix-neuvième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Pierre Alphonse Boudreau, Ecuier, Avocat, de la cité de Trois-Rivières

James Brûlé, cultivateur de la paroisse St. Maurice.

Pierre Grenier, Ecuier, Médecin, et Antoine Laprise, cultivateur, tous deux de la paroisse St. Maurice.

Sur motion du Demandeur, il est ordonné en autant qu'il appert par le rapport de G. J. O. Legendre, un des Juges Jures dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour la province de Québec, au dos de la Sommation en cet égard, que le Défendeur en cette cause n'a pu et ne peut être trouvé dans le dit District de Trois-Rivières, et que le dit Défendeur sera notifié par un avis timenté à être publié deux fois en langue française dans "Le Constitutionnel" et deux fois en langue anglaise dans "The Loop-Line" tous deux publiés en la cité de Trois-Rivières, de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause, dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avis timenté, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai il sera permis au dit Demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié, P. E. VEZINA, Député P. C. S. District des Trois-Rivières

PHILIPPE LEBEVRE BARBIER-COIFFEUR

(Successor de M. Chs. Dion)

NO. 42 RUE DU FLEUVE

TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public

On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes.

Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

A LOUER.

La maison No. 6 Rue St. Antoine.

S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

NOUVEL ETABLISSEMENT

DION & LORD

MARCHANDS-TAILLEURS No. 49

RUE DU PLATON (Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

Ils ont pris un soin extrême de réunir dans le choix de leurs marchandises, les étoffes les plus élégantes et les plus nouvelles, sans négliger les autres spécialités. Quant à la coupe des habits et à leur confection, elles sont faites sous la direction d'un ouvrier très expérimenté que les clients auront toujours à leur disposition pour se renseigner sur les étoffes, soit sur les formes d'habits des dernières modes de Londres, New-York et Paris.

Enfin, les soussignés croient pouvoir se flatter d'être en état de rencontrer tous les goûts des acheteurs quant à la qualité, aux prix et à la forme et d'avoir atteint le but qu'ils se sont proposés de fonder un établissement où dominent l'élégance et le bon goût, la bonne qualité des articles, la promptitude et l'attention dans l'exécution des commandes.

DION & LORD,

Marchands-Tailleurs

Trois-Rivières, 12 mai 1882.—1a.

J. L. L. GAILLOUX

TAILLEUR No. 9, Rue des Forges. TROIS-RIVIERES.

M. J. L. L. Gailloux vient de transporter son établissement de tailleur du No. 5 rue des Forges au No. 9 de la même rue.

Tout en remerciant ses nombreux pratiques de l'accueil qu'il a reçu jusqu'à ce jour, il espère obtenir sa part du patronage public dans l'avenir par l'attention que comme toujours, il apportera à bien servir ses pratiques.

Trois-Rivières, 1er mai 1882.—3 m.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARÉ PAR LE Dr. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirop est administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.

Nous soussignés, Médecins, après avoir prié communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifions que ce Sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que: Coliques, Diarrhées, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc.

E. H. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants.

J. G. BIBAUD, M. D., Professeur d'Anatomie.

P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale.

THOS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie.

H. TOR PELLETIER, M. D., Professeur d'Anatomie et de Médecine.

A. T. BROSSEAU, M. D., Professeur de Botanique.

G. O. BEAUFÉY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie.

1 avril 1882.—9 m.

500 000 TABLEAUX DE CHOIX,

30 TABLEAUX ASSORTIS POUR 25 CENTS.

Tous de Magnifiques Dessins, vrais chefs-d'œuvre de l'art; ou bien

135 POUR UNE PIASTRE.

Nous désirons faire un commerce sur une grande échelle pour d'autres marchandises, et nous savons que ces tableaux vous donneront entière satisfaction, vu que nous les vendons pour moitié moins que le prix de détail. Les clients qui nous ont déjà favorisés de leur patronage, voudront bien nous dire la date de leur achat antérieur, afin que nous puissions leur envoyer un nouvel assortiment, vu que nous en avons un stock de plus de 500 variétés. On prend en paiement des estampilles.

D. W. LEE & CO 219 S. Sixth St. Philadelphia, Pa.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société ci-dessus existant entre les soussignés, comme Avocats, procureurs et sollicitateurs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant.

I. L. CLAIR, M. HONAN. Trois-Rivières, 24 avril 1882.

PHI. GRAVEL

Courtier de Douane TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier.

Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.

PHI. GRAVEL. Trois-Rivières 14 déc 1881.

Ed. McEntyre

DE LA MAISON J. E. MCENTYRE DE MONTREAL

Sera en cette ville sous peu de jours POUR PRENDRE DES COMMANDES.

Pour Informations, s'adresser à L'HOTEL ST. JAMES. Trois-Rivières, 16 Mars 1882.

EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL

Marchand de Gros et de Détail. RUE DES FORGES NO. 46

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie,

VINS, LIQUEURS, de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, le soussigné sollicite de nouveau son patronage.

THOS. BOURNIVAL, Marchand-Epicier.

Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continue toujours à pratiquer la chirurgie-dentaire au

No. 176, Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de la Banque Hochelaga, M. Labonté s'occupe d'une manière toute spéciale de la prothèse dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgame, ciment, etc.

Il porte un soin tout particulier à la pose des dents artificielles, à des prix très-réduits.

N'oubliez pas le No. 176, rue Notre-Dame. Trois-Rivières, 26 avril 1882.—3 m.

Une lecture aux Jeunes Gens sur la porte de la VIRILITE

Nous avons récemment publié une édition du Dr. Culverwell's Celebrated Essay. Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (sans médicaments) de la débilité nerveuse, de l'incapacité Mentale et Physique résultant d'excès.

Prix: sous enveloppe cachetée, seulement 6 cents ou deux estampilles de poste.

Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à bon marché.

Tous devraient prendre communication de cette annonce.

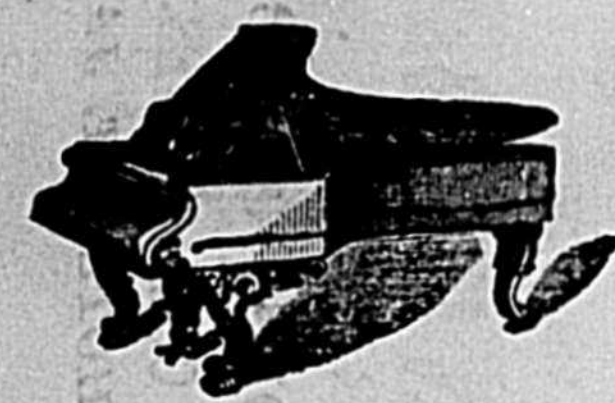
Adresses The Culverwell Medical Co. 41 Ann St., New-York Post-Office Box 450—10-10-81.

A VENDRE.

Bois de chauffage, en détail No. 29 RUE ST. PIERRE.

LAVIGNE ET LAJOIE

EDITEURS DE MUSIQUE, IMPORTATEURS DE



Pianos

INSTRUMENTS POUR

ORCHESTRES, Fanfares, Etc.

265

Rue Notre Dame

Seuls agents pour les Célèbres Pianos de

SOHMER & Co.

De New-York.

Grande Médaille de Mérite et Diplôme d'Honneur, Exposition Philadelphie 1876.

PIANOS

Assortiment considérable de Pianos de différentes manufactures des Etats-Unis à bon marché et conditions faciles.

Seuls agents pour les célèbres

Pianos

SOHMER & Co.

De New-York.

Tous les Pianos ont été choisis avec soin, par M. Ernest Lavigne lui-même, et seront garantis pour SIX ANS.

En vente chez

Lavigne & Lajoie

No. 265, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Musique

NOUVELLE ROMANCES :

- Ton Souvenir..... 30
- Sous les Tilleuls..... 35
- Le Frontispice de cette romance qui a été dédiée à Monsieur Jehin Prame, est orné d'un magnifique portrait du célèbre violoniste.
- Si vous étiez chansonnette..... 30
- Et la lampe ne brûlait plus..... 30
- J'attends..... 30
- Cela ne se dit pas..... 25
- La première neige..... 25
- Le Soupir..... 35
- Elle ne croyait pas..... 25
- Je ne t'aime plus..... 25
- Extase..... 30
- Lettre d'une cousine à son cousin..... 35

Lavigne & Lajoie
265 RUE NOTRE-DAME.

Toutes ces Romances seront expédiées franco à toute personne qui enverra le prix marqué en timbres de dix centimes ou en argent.
6 juillet 1881.

A tous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bande Impériale du Prof. S. Y. Egan et je crois qu'elle opérera tout ce que l'inventeur en dit.

1. Qu'elle maintiendra sa position selon le mouvement du corps.
2. Qu'elle empêchera la rupture de descendre.
3. Qu'elle peut-être portée sans inconvénient le jour ou la nuit.
4. Qu'elle a été ajustée sur une rupture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que aient encore été offertes au public.

E. FERNON, M. D. M. C. C.
14 Juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPERIALI.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès.

Sa longue et honnête expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes, il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps.

A l'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.

HAMILTON, 18 Juillet 1879.
14 Juin, 1878 x 14 Août.

BENJ. F. GRAFTON. STORY B. LADD
HALBERT E. PAINE.

Patente

PAINE, GRAFTON & LADD, :
Procureurs et Solliciteurs de Patentes Américaines et Etrangères.

412 CINQUIEME RUE, WASHINGTON, D. C.
Pratique la loi pour les patentes dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des Etats-Unis. Pamphlet envoyé gratis au reçu d'une estampille pour en payer le port.
10-9-80.

5c ANNEE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le Foyer Domestique)
Revue Littéraire, Historique, Artistique et Biographique.

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et le parait le 1er de chaque mois.

Cette Publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

UN MORCEAU DE MUSIQUE CHAQUE MOIS.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou aux trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec l'année. Sur demande, on expédie ne des derniers livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

UN MOYEN DE FAIRE DE L'ARGENT.

L'administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois. Ottawa, Janvier 1880.

L'EDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE

(paroles françaises et anglaises)
L'ACCOMPAGNEMENT DE PIANOS,
Relié très-bien en drap bleu et or.—Prix \$1.50
En brochure.—Prix \$1.00.

SOMMAIRE.

Oh voulez-vous aller—L'ange gardien—Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard ! O, mon roi !—La valse des adieux—Le pont des soupçons—Rendez-moi ma patrie—La Malène—Le lac—A Dieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La favelette du canton—Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blancs—Si loin !—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre—L'Avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans—Les fleurs animées—Quand de la nuit—Yeux tu mon nom—Le jardinier du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazarone—Médjé—Mourir pour la patrie—La Parisienne—Le chant du départ—Toujours seul ! ou "Le masque de fer"—La fête du ciel—Pauvre fleur pauvre femme !—Le départ des hirondelles—Sisac Albanais—Sous l'ormeau—La Marcellaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

R. MORGAN,
28, rue la Fabrique Québec
Agent de Gros pour l'Éditeur,
rue Rivière 3 mars, 1880

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS
AVOCAT,
(Ci-devant Magistrat de District)
TROIS-RIVIERES.
Bureau : Rue St. Joseph, No 28;
Résidence : Rue Notre-Dame (Est) No 95
CONSULTATIONS :
Au bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M.
A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M.
6 Septembre, 1878

NARCISSE GRENIER,
AVOCAT
No. 31 Rue des Champs.
En face du Palais de Justice
TROIS-RIVIERES,
HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M. à 5 heures P. M.
2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST,
AVOCAT,
ARTHUR T. GENEST
ARPEUTEUR,
Bureau : No. 19 Rue des Champs;
Trois-Rivières, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS,
AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Hort.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MALHIOT,
AVOCAT,
Bureau : rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE,
AVOCAT.
Bureau : Rue St Joseph
Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN,
AVOCATS,
Bureau : rue St. Joseph, maison de M. Du-moulin, ancien bureau de la banque du Haut-Canada
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU,
AVOCAT,
Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE
AVOCATS,
Bureau : No. 19 Rue du Platon
Trois-Rivières, 25 Juillet 1879

TURCOTE & PAQUIN
AVOCATS.
Bureau : Rue des Champs, en face du Palais de Justice.
MM. Turcote & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN
AVOCATS
Bureau : Rue des Champs
Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU,
AVOCAT.
Bureau : rue des champs, en face du Palais de Justice.
Trois-Rivières, 1er mai 1877

S. DELOTTINVILLE,
AVOCAT
Bureau : Rue Bonaventure No. 8.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL,
AVOCAT
Bureau et résidence, rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS
AVOCAT.
Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS,
Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN,
Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HECTON TREPANIER,
NOTAIRE,
Bureau : No 10 Rue Craig,
Trois-Rivières, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART
NOTAIRE.
Bureau : rue du Platon
Trois-Rivières, 1er ma

ADRESSES D'AFFAIRES

G. B. HOULISTON & CIE.
COURTIERS,
Bureau : Rue du Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE,
Inspecteur des Licences, Bureau : No. 28
Rue St. Joseph.
Trois-Rivières, 1er mai 1882.

GEORGE BALCER.
Importateur et Commissionnaire, coin des rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.

CONDITIONS FACILES.

1° Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

2° Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

3° Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Piles.

4° Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune, trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.

5° Une terre située en la paroisse des Trois-Rivières, fief Ste Marguerite, contenant quatre vingts arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois debout, appartenant ci-devant à M. Joseph Dostaler.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois-Rivières, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.

M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.



Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DU NORD, Section Ouest.		
Montréal et Ouest Yamachiche	6 30 P. M.	12,30 P. M.
Rivière-du-Loup ..		
Maskinongé, Perthier et Sorcel		
MALLE DE NUIT, Québec, Montréal et Ottawa.		
PAR GRAND-TRONC		
Etats-Unis	9 30 A. M.	12,30 P. M.
St. Grégoire		
Nicolet		
La Bale		
Arthabaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD, Section Est		
Québec et Est	1 10 P. M.	5.30 P. M.
Batiscan		
Champlain		
St. Anne de la Pêrarde etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécancourt	9 30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly		
St Pierre les Becquets		
St Jean D. C. et la Rivésud		
St. Maurice	12 Midi.	1 M
St Geneviève St Narcisse		
St Etienne	10,00 A. M.	11 30 A. M
Shawenagan		
Valmont		
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M.		
Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle		
C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivières 8 Décembre 1881.		

CONSTITUTIONNEL

NO. 10 RUE CRAIG NO 10

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant tels que :

- TETES DE COMPTES,
- MEMORANDUMS,
- CARTES D'AFFAIRES,
- ET D' VISITE,
- BILLETS PROMISSOIRES,
- ENVELOPPES,
- CATALOGUES,
- LISTES DE PRIX,
- PROGRAMMES,
- CIRCULAIRES,
- AFFICHES,
- PARD
- LETTRES FUNERAIRES, &c., &c.

Pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION,
- DEMANDE DE PLAIDOYER,
- FIAT,
- COMPARUTION
- DECLARATION SUR BILLET,
- DECLARATION SUR COMPTE,
- DECLARATION ACTE HYPOTHEC
- SUBPOENA.
- AFFIDAVIT
- INSCRIPTION,
- INVENTAIRE DE PRODUCTION.

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS,
- QUITTANCE,
- PROCURATION,
- TRANSPORT,
- CONTRAT DE VENTE,
- CONTRATS DE MARIAGE,
- PROTET,
- D'OBLIGATION,
- BAUX A LOYER,
- SAISIE-ARRÊT APRES,
- JUGEMENT,
- BREF DE SAISIE-GAGERIE,
- PROCES-VERBAUX DE SAISIE,
- OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES.
- MEMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers :

- BLANCS DE PROCES-VERBAUX DE SAISIE,
- BLANCS D'AVIS ETC, ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.